MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Torrent du Merdaret

Réfection des seuils B16 à B21

DDT de l'Isère

Bordereau de prix unitaire

Réfection des seuils B16 à B21
DDT de l'Isère

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE

	Désignation des travaux	Unité
1100	**Installation, repli du chantier et travaux préparatoires**	***Forfait***
	Ce prix rémunère l'ensemble des prestations mises à la charge de l'entrepreneur pendant la durée contractuelle du marché par les pièces générales et particulières de ce marché (CCAP et CCTP) lorsque ces prestations ne sont pas réglées par des prix spécifiques : - les amenées du matériel et des engins nécessaires à l'exécution des travaux ; - les branchements aux réseaux divers ; - les démarches de déclaration d'intention de commencement des travaux auprès de tous les concessionnaires présent sur la commune ; - la fourniture, la mise en place, et le démontage d'un panneau de chantier ; - la mise à disposition de bureaux, sanitaires et baraquements de chantier conformément au PGC, suivant les directives du CCTP et du CCAP pour la durée totale du chantier ; - l'aménagement des accès et circulations ; - tous les travaux de démolition ou de démontage sur l'emprise du chantier et des accès à réaliser. Ces travaux sont à effectuer avec l'accord et sous le contrôle des propriétaires, ou des gestionnaires des ouvrages concernés ; - les dépenses d'occupation et d'aménagement des terrains concernés par cette installation ainsi que par le déroulement du chantier ; - la signalisation du chantier, en accord avec les services compétents pour ce qui concerne les voies publiques ; - la mise en place de déviation ou de rétrécissement de voies suivant les phases du chantier ; - la fourniture, la pose et tous les déplacements dûs au phasage du chantier et la maintenance des clôtures et barrières amovibles de protection devant assurer la sécurité des tiers et des biens situés à l'aval du chantier pendant toute la durée des travaux ; - la remise en l'état, à l'identique, en fin de chantier des clôtures, rambardes, ouvrages d'art démolis, détériorés ou démontés et des terrains occupés ou traversés, ainsi que la fermeture du chantier, - l'évacuation, à l'issue du chantier, des déblais, matériels, matériaux en excès et des déchets ; - le repli du chantier, toutes sujétions et main d'œuvre. L'entrepreneur prendra toutes les dispositions NECESSAIRES DE NETTOYAGE DE CHAUSSEES et effectuera : - le nettoyage ; - le brossage nécessaire des sorties de chantier ; - des aires de stockages ainsi que le lavage des pneus et des camions. Cette prestation sera rémunérée en deux fois, à raison de 50% après l'installation effective du chantier et de 50% après le repli total du chantier.	
	Prix Unitaire HT de la prestation en toutes lettres :	

4101	**Dossier des ouvrages exécutés**	***Forfait***
	Ce prix rémunère forfaitairement la fourniture du dossier de récolement des travaux. Il comprend notamment : - les plans d'exécution ; - les notes de calculs ; - les documents d'essai et d'approbation des fournitures ; - les résultats des contrôles internes et externes ; - le Plan d'assurance qualité définitif, mis à jour selon le déroulement du chantier et accompagné de tous les résultats du contrôle interne ; - les plans de récolement des ouvrages réalisés conformes à l'exécution (qui intègrent toutes les modifications apportées lors des travaux reportées sur le profil en long, le plan de masse et les différents profils en travers). Ce plan de récolement sera élaboré au moyen d'un levé topographique précis des ouvrages après travaux, pour disposer d'un plan topographique et de profils en long et en travers conformes à l'exécution ; - le journal de chantier. Le dossier de récolement sera fourni au format numérique, avec l'ensemble des fichiers informatiques notamment les plans au format DWG ; Il sera remis au Maître d'Œuvre lors de la réception.	
	Prix Unitaire HT de la prestation en toutes lettres :	
4006	**Béton : Epreuve de contrôle**	***Unité***
	Le prix rémunère une épreuve de contrôle effectué lors de la mise en oeuvre du béton, il comprend : - la confection d'éprouvettes cylindriques normalisées (nombre indiqué au CCTP) ; - une mesure de la teneur en air pour les bétons formulés avec un entraineur d'air ; - le transport et la rupture des éprouvettes de béton à 7 et 28 jours par un laboratoire ; - la transmission du rapport final.	
	Prix Unitaire HT de la prestation en toutes lettres :	
2220	**Béton armé haute performance pour corps d'ouvrage coulé en place**	***m3***
	Ce prix rémunère : - l'exécution de tous les terrassements et aménagements nécessaires à la construction des ouvrages décrits, aussi bien pour eux-mêmes que pour la mise en place des coffrages ou la circulation autour des ouvrages en construction, quelle que soit la nature du sol rencontré ; - la gestion des talus et des déblais des fouilles ; - le nettoyage et la passivation préalable des fers apparents le cas échéant ; - la fourniture et l'installation des éléments pour la réalisation du coffrage et toutes les sujétions relatives à la façon du coffrage ; - la fourniture, le transport ,le façonnage, les assemblages et la mise en place dans les règles de l'art et suivant les prescriptions du CCTP, d'aciers haute adhérence pour constitution d'armatures des ouvrages, y compris toutes sujétions de montage sur le chantier et de calage avant coulage ; - la fourniture et la mise en place de barbacanes si définies au CCTP ; - la fourniture, transport et la mise en oeuvre d'un béton haute performance conformément au CCTP ; - toutes les sujétions relatives aux problèmes de mise en œuvre du béton dûes aux conditions climatiques ; - la réalisation des prélèvements prévus au CCTP ; Le cas échéant, le prix rémunèrera également les sujétions particulières suivantes : - le remblaiement des ouvrages après décoffrage et séchage, avec les terres extraites lors des terrassements ; - la remise en forme du lit à l'amont et à l'aval de l'ouvrage suivant les profils en travers fournis, avec notamment, la constitution de l'atterrissement à l'amont du déversoir et des ailes, l'excès de déblais étant mis en cordon en sommet de digue, ou évacuées en décharge agréée par le maître d'œuvre au frais de l'entrepreneur ; - le blindage, étaiement ou talutage des parois de fouilles en rapport avec les surcharges prévisibles ; - la reprise et le raccordement aux barbacanes, selon les règles de l'art, de tous les drains ou conduites découverts lors des terrassements ; - le captage, par drain autoroutier, des venues d'eau mises à jour dans les fouilles et la façon du branchement sur les barbacanes ; - la fourniture et l'apport, si nécessaire, de matériaux de remblaiement afin de reconstituer le profil définitif. Les longueurs d'acier prises en compte excluent les recouvrements non prévus et non obligatoires ainsi que tous les aciers de construction. Le cas échéant, toutes les protections individuelles assurant la sécurité des travailleurs devront être mis en oeuvre en accord avec le PPSPS de l'entreprise et le PGC du coordonateur SPS.	

	Prix Unitaire HT de la prestation en toutes lettres :

2120	**Enrochements bétonnés**	*m3*
	Ce prix rémunère : - la fourniture et le transport des blocs nécessaires depuis une carrière agrée par le maitre d'oeuvre ; - la démolition partielle des ouvrages en place et leur évacuation en décharge agréé pour garantir le profil cible (éléments préfabriqués en L, en étoile, béton des enrochements bétonnés) ; - le terrassement en terrain de toutes natures selon les prescriptions du CCTP, y compris la destruction de blocs ou de bancs rocheux compacts - les éventuelles dispositions de minage étant soumises à l'agrément préalable du Maître d'œuvre – et toutes sujétions de tenue des parois ; - L'évacuation en décharge agrée les déblais de fouille pouvant être assimilés à des déchets (voir CCTP); - la construction du corps de l'ouvrage en élévation par disposition d'enrochements de qualité et de classes telles que définies au CCTP, liés par un béton dans une proportion de 2/3 d'enrochements pour 1/3 de béton, y compris les sujétions liées à l'apport des matériaux constitutifs ; - la fourniture et la mise en place de barbacanes si définies au CCTP ; - la finition de l'ouvrage par réalisation d'un joint en creux au mortier de ciment ; le mortier sera mis en place après décapage des blocs selon un procédé agréé par le maître d'œuvre (pompe haute pression par exemple) ; - la remise en forme du lit à l'amont et à l'aval de l'ouvrage suivant les profils en travers fournis, avec notamment, la constitution de l'atterrissement à l'amont du déversoir et des ailes.	
	Prix Unitaire HT de la prestation en toutes lettres :	

Tuesday, October 13, 2026

Lu et approuvé,

Le maître d'œuvre,

Le

A